

## Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

### *Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?*

#### Déclaration du groupe Agriculture

Avec cet avis élaboré en un temps record, le CESE veut présenter ce qu'il considère être, en toute chose, la juste mesure. La juste mesure pour se déplacer, pour se nourrir, pour travailler, pour vivre.

Pour le CESE, cette justesse se mesure en fonction de l'impact des actions de l'Homme sur son cadre de vie. En particulier, nos dépenses énergétiques ont un impact certain sur le changement climatique, elles menacent la pérennité de ce cadre de vie ; nous avons dépassé la juste mesure.

Il faut donc trouver un nouvel équilibre entre les nécessités du bien-vivre pour chacun et l'impérative préservation de notre planète. Bien-vivre pour chacun c'est continuer à vivre sans sacrifier à son confort pour se nourrir, se déplacer, s'habiller ou se soigner.

Dans le secteur agricole, nous sommes engagés dans une transition qui nous impose une rationalité de nos modes de production grâce aux progrès de la science, de la technologie, de la recherche et de la sélection variétale par exemple.

Nous partageons les préconisations sur l'utilisation des terres. Il faut sur ce point améliorer la protection du foncier et mieux empêcher l'artificialisation. Cela demande une prise en considération de tous les usages nécessaires : alimentation, logement, production énergétique, activités économiques. Pour chacun de ces usages, là encore, c'est la juste mesure qu'il faut viser pour tous et pas seulement pour quelques-uns.

Dans cet avis, la consommation de viande est évoquée sous l'angle de la nécessité, prônée par certain, de la réduire. Pour déterminer la juste mesure de cette consommation, il apparaît nécessaire d'évaluer avec précision et objectivité les besoins en énergie et en eau pour sa production, de présenter les apports nutritionnels indispensables notamment pour la croissance des plus jeunes, de prendre en considération l'ensemble des impacts de l'activité de la production carnée sur l'entretien et l'aménagement de nos territoires. Les débats préconisés dans cet avis, dans la préconisation n°3, permettraient de faire le point, de manière objective, sur l'ensemble de ces données.

Nous avons regretté que cet avis ne traite pas des aspects économiques. C'est un choix qui nous a permis de restreindre le champ d'exploration du sujet mais qui nous coupe d'une partie de la réalité du problème et de la réalité de solutions concrètes. Nous aurions ainsi pu nous pencher sur l'impact de la consommation énergétique du numérique : l'énergie nécessaire à la protection et à la circulation des données dans les data centers représente un problème croissant que nous ne pouvons plus ignorer. Nous espérons toutefois que cet avis permettra d'engager une réflexion plus approfondie et de susciter un débat chez nos concitoyens.

**Le groupe a voté pour.**